



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Comité local  
de cohésion territoriale  
de l'Oise**

**Installation du jeudi 10 décembre**

# Ordre du jour

- Présentation de l'ANCT et du CLCT
- Présentation des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)
- Panorama des dispositifs contractuels existants
- L'expérimentation « territoires éducatifs ruraux »
- Déploiement du dispositif « Petites Villes de Demain »
- Actualité France relance

# Présentation de l'ANCT et du CLCT

(Présidente de l'ANCT et DG ANCT)

# **Présentation des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**

(Préfète de l'Oise)

# Contenu du CRTE

- Les contractualisations existantes
- **Un projet de territoire**
  - priorité à la relance
  - dimension écologique forte et transversale

# Périmètres

- Minimal = EPCI
- Maximal = départemental

- Recommandations :  
S'inspirer des contractualisations existantes

- Le CRTE est un contrat conclu entre l'État et un ou plusieurs EPCI volontaire(s) ;
  
- Le CRTE alimentera le volet territorial du CPER ;

# Méthodologie et calendrier

Temporalités des CRTE : 2021 - 2026

Il sera négocié par les préfets de département et les conseils départementaux pourront en être signataires s'ils le souhaitent ;

Échéance de signature : fin juin 2021;



- Les préfets de département devront faire connaître les périmètres proposés pour les CRTE de leur ressort avant le 15 janvier.

# Réflexion sur les périmètres des CRTE

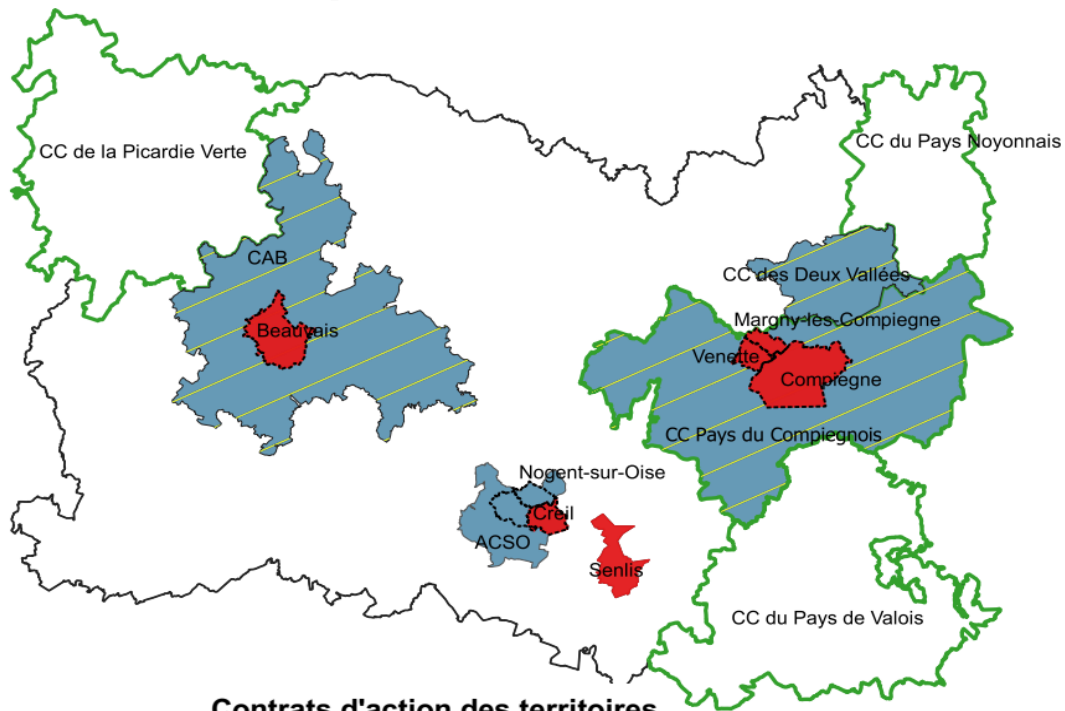


# **Panorama des dispositifs contractuels**

(Sous-préfets)

**Action cœur de ville / Opération de revitalisation du territoire**  
**Contrats de transition écologique**  
**Territoires d'industrie**  
**Contrats de ruralité**

# Carte globale des dispositifs




## Contrats d'action des territoires

- Action Cœur de Ville
- Périmètre de l'ORT
- Contrat de Transition Ecologique
- Contrat de Ruralité
- Territoire d'industrie



# Communauté d'agglomération du Beauvaisis


## Action cœur de ville – Opération de revitalisation de territoire


 Signature des conventions : 11 juin 2018 et 22 octobre 2020

 Périmètre : Beauvais

- Développer une offre attractive de logements et une activité économique et commerciale équilibrée
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les sites patrimoniaux et préserver les formes urbaines
- Améliorer les équipements et les services publics


## Territoires d'industrie


 Signature de la convention : 9 janvier 2020

 Périmètre : Communauté d'agglomération du Beauvaisis

- Attirer en développant l'offre immobilière pour les entreprises
- Assurer une complémentarité avec le Contrat de transition écologique
- Recruter en facilitant la formation et la mobilité des salariés
- Innover en faisant du Beauvaisis un territoire d'excellence reconnu dans les domaines de l'industrie et de l'innovation

## Contrat de transition écologique


 Signature de la convention : 9 janvier 2020


 Périmètre : Communauté d'agglomération du Beauvaisis

- Développer les circuits courts, l'agriculture biologique, l'agroécologie et la restauration collective
- Améliorer la formation des agriculteurs
- Mettre en place un Projet de transition agricole et alimentaire

# Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne


## Action cœur de ville – Opération de revitalisation de territoire


 Signature des conventions : 28 septembre 2018 et juillet 2020

 Périmètre : Compiègne, Venette et Margny-lès-Compiègne, dont 3 sites majeurs : le centre-ville, le quartier de la gare et le quartier de la Prairie 2

- Développer une offre attractive de l'habitat en centre-ville et une activité économique et commerciale équilibrée
- Améliorer l'accessibilité des services par une meilleure mobilité
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

## Territoires d'industrie


 Signature de la convention : Novembre 2018

 Périmètre : agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne et communautés de communes de la Plaine d'Estrées, des Lisières de l'Oise et des Deux Vallées

→ Conforter un territoire riche en entreprises de pointe et en formations reconnues, par la chimie fine (cosmétique), la bioéconomie et les agro-ressources

## Contrat de transition écologique


 Signature de la convention : 20 décembre 2019


 Périmètre : agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne et communautés de communes de la Plaine d'Estrées, des Lisières de l'Oise et des Deux Vallées

- Développer une agriculture et une alimentation locales et durables, l'éco-tourisme et l'énergie en complément de l'industrie
- Améliorer la mobilité
- Préserver la biodiversité

# Agglomération Creil Sud Oise


## Action cœur de ville – Opération de revitalisation de territoire


 Signature des conventions : 11 décembre 2019 et 13 février 2020

 Périmètre : Creil, Montataire et Nogent

- Mener des projets importants « Gare cœur d'agglomération » et « EcoPort »
- Renforcer l'attractivité du cœur de l'agglomération à travers des actions d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
- Redynamiser le centre-ville en favorisant son développement commercial

## Territoires d'industrie


 Signature de la convention : Novembre 2019


 Périmètre : agglomération Creil Sud Oise et communauté de communes du Liancourtois Vallée Dorée

- Reconvertir les friches industrielles
- Développer la filière chimie et soutenir et moderniser la filière historique et emblématique des champignonnières
- Sensibiliser et former aux métiers de l'industrie
- Favoriser le développement économique autour de la rivière Oise

# Communauté de communes Senlis Sud Oise

## Action cœur de ville – Opération de revitalisation de territoire

 Signature des conventions : 28 septembre 2018 et 13 décembre 2019


 Périmètre : Senlis, périmètre prioritaire : le centre-ville historique et le quartier Ordener

- Agir en faveur des commerçants du centre-ville
- Améliorer la mobilité et le réseau numérique
- Favoriser le développement des services et des équipements publics
- Développer l'offre de logements




# Contrats de ruralité

## Communauté de communes de la Picardie Verte

 Signature du contrat : 7 juillet 2017 (4 ans)


 88 communes - 33 500 habitants


 Objectif : Trait d'union entre l'Oise et la Somme – entre Beauvais et Amiens


## Les contrats de ruralité :

- **accessibilité aux services et aux soins**
- **redynamisation des bourgs-centres**
- **attractivité du territoire**
- **transition énergétique**
- **cohésion sociale**
- **amélioration des « mobilités »**


## Communauté de communes du Pays Noyonnais


 Signature du contrat : 20 mars 2017 (4 ans)


 42 communes - 33 800 habitants

 Objectif : Trait d'union entre l'Oise, Somme et Aisne, entre Compiègne, Amiens, St Quentin et Laon


## Pays Compiégnois


 Signature du contrat : 15 mai 2017 (4 ans)


 61 communes - 120 000 habitants

 Objectif : Complémentarité entre l'Agglo et les territoires ruraux

## Communauté de communes du Pays de Valois

 Signature du contrat : 22 mars 2017 (3 ans)

 62 communes - 56 900 habitants

 Objectif : Trait d'union entre le sud de l'Oise et la région parisienne

# Déploiement du dispositif Petites Villes de Demain (PVD)

(Préfète de l'Oise)

*Petites villes de demain* vise à **améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour**, en accompagnant les collectivités dans des **trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement**.

## La cible du programme

1000 communes et intercommunalités

- Exerçant des fonctions de centralité
- Constituant ainsi de véritables territoires d'équilibre
- Connaissant une fragilisation
- Identifiées à l'issue de travaux conduits par l'ANCT et enrichis des contributions des préfets

# Un programme accélérateur de la relance

## ECOLOGIE

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements anciens
- Plan pluriannuel de rénovation des petites lignes ferroviaires
- Aménagement de plateformes multimodales et d'itinéraires cyclables
- Déploiement des Projets alimentaires territoriaux

## COMPETITIVITE

- Soutien aux commerces et aux artisans par des opérations de restructuration et de réhabilitation des commerces
- Aide à la numérisation des petits commerces et des TPE/PME
- Aides à la rénovation du patrimoine classé
- Aides aux projets numériques des collectivités

## COHESION

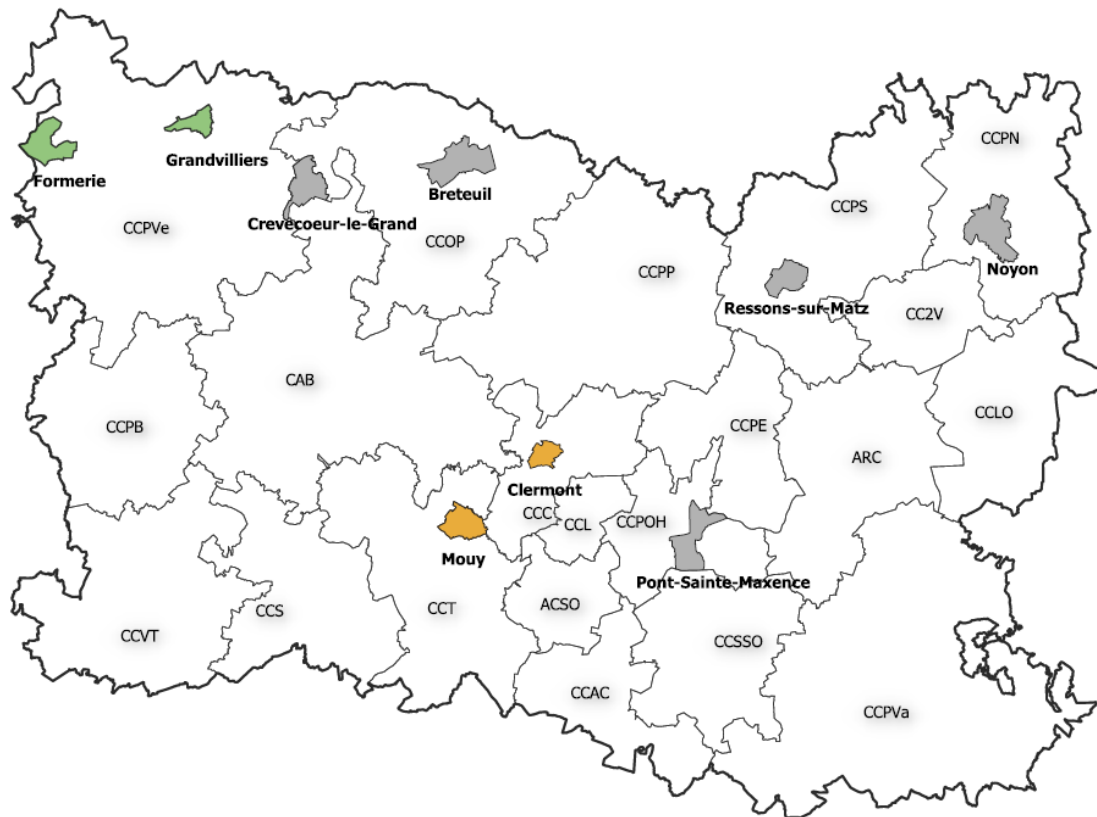
- Déploiement d'ambassadeurs du numérique
- Finalisation de la couverture de tout le territoire en fibre optique
- Accès aux soins : déploiement de la télémédecine et d'équipes mobiles sur les lieux de vie des personnes âgées

## Méthodologie utilisée

pour identifier les petites centralités de l'Oise éligibles  
(données INSEE)

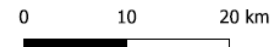
Communes qui cumulent :

- des critères de fragilité sociaux économiques de leur population
  - avec un critère de centralité sur leur territoire (au regard des équipements publics)



### Petites Villes de demain

- Petites Villes de Demain jumelées CCPVe
- Petites Villes de Demain Jumelées CCC
- Petites Villes de Demain non jumelées
- EPCI



# Liste des villes proposées

- Noyon (0,67)
- Grandvilliers (2,33) - Formerie (2,33)
  - Mouy (2) - Clermont (2,67)
  - Pont Sainte Maxence (3)
  - Breteuil (3)
- Crévecoeur le Grand (3,67)
  - Ressons sur Matz (3,67)





# PRÉFÈTE DE L'OISE

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**Merci de votre attention**